

ACCUEILS DE LOISIRS 3 / 11 ANS DU CENTRE DE LA BLAISERIE

- Les accueils de loisirs de la Blaiserie accueillent les enfants de 3 à 11 ans pendant les périodes suivantes :
 - Les mercredis après-midi de 12H30 à 17H - Accueil des familles de 17H à 18H30
 - Les vacances du lundi au vendredi de 9H à 17H - Accueil des familles de 7H30 à 9H et de 17H à 18H30.

DIRECTEUR : Frédéric DETRAIT : 06 25 58 31 75

- L'accueil de loisirs des 3 – 6 ans « Les loupiots » est situé dans les locaux de l'école Paul Fort, rue Rique Avoine. Tél : 07.71.72.38.53 – Animatrice référente : Hélène ROYER
- L'accueil de loisirs des 6 – 11 ans « Le Baobab » est situé dans les locaux de l'école Jean Mermoz, rue Emile Roux. Tél. : 05.79.96.01.59 – Animatrice référente : Marie JAMAIN
- Sport de proximité des 6 – 11 ans au gymnase de Bel-Air situé 59 rue Jean Mermoz. animateur référent : Aurélien JACQUET
- L'accueil de Loisirs 3-11 ans « Bulle d'air » à Biard est situé 29 rue des écoles à Biard. Tél. : 06.32.80.97.09 - Directeur : Kevin ANGEBAUD
- Les mercredis après-midi, un ramassage en bus, encadré par l'équipe d'animation de la Blaiserie, est prévu au départ des écoles du quartier (Montmidi, Grange St Pierre, Condorcet, J. Mermoz). Une autorisation fournie par la Blaiserie est à donner en début d'année à l'école. Pour l'école de Biard, les enfants sont directement pris en charge par les animateurs.
- **Chaque mercredi matin, vous devez informer le professeur des écoles de l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs pour l'après-midi.**
- Pour les vacances scolaires, les repas seront facturés par la Mairie de Poitiers chaque mois pour les accueils « les Loupiots » et « le Baobab ». Ils sont compris dans le tarif pour l'accueil de Biard.

INSCRIPTIONS

Le tarif est calculé en fonction du quotient familial sur présentation du numéro d'allocataire CAF ou de l'attestation MSA (avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 **si non allocataire**).

Les quotients sont mis à jour régulièrement. Si il y a un changement de situation, merci de nous l'indiquer rapidement car après facturation, les régulations sont impossibles.

REGLEMENT A LA RESERVATION (ESPECES, CARTE BANCAIRE, CHEQUES, CHEQUES VACANCES SONT ACCEPTES).

Pour les accueils de loisirs des Loupiots, du Baobab et de Biard, les inscriptions se font au centre socioculturel de la Blaiserie aux horaires d'ouverture de l'accueil (lundi au jeudi de 14h à 18h30, le vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 9h à 12h), ou sur le portail internet (pour les vacances scolaires).

Pour les vacances, seules les inscriptions à la journée sont acceptées.

REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION OU DE MALADIE

- Pour les mercredis, si le centre est prévenu avant **LE MERCREDI** précédant le mercredi concerné, la somme réglée pourra faire l'objet d'un avoir ou d'un remboursement.
- **AU BOUT DE 3 ABSENCES NON PREVENUES, LES INSCRIPTIONS AUX MERCREDIS SERONT ANNULEES.**
- Pour les petites vacances, **LES INSCRIPTIONS SONT FERMES ET DEFINITIVES.**
- Si l'enfant est malade, un remboursement aura lieu **SUR PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL A L'ACCUEIL DU CENTRE DE LA BLAISERIE DANS LES 48 HEURES QUI SUIVENT L'ABSENCE DE L'ENFANT.**

FOURNITURES

L'équipe des accueils de loisirs demande aux parents de bien vouloir munir leur enfant des fournitures suivantes :

- Des vêtements ne craignant pas d'être salis,
- Une tenue de rechange pour les plus petits,
- Une serviette de table pour les plus petits,
- **La fiche sanitaire et l'autorisation parentale données lors de l'inscription (obligatoire dès la 1^{ère} fréquentation, document exigé par la D.D.C.S).**
- Une photocopie de votre assurance scolaire ou responsabilité civile

Il est fortement recommandé d'inscrire les noms et prénoms sur les vêtements et sacs de votre enfant.

ACTIVITES

De nombreuses activités sont organisées par l'équipe toute l'année et un programme d'activités est édité chaque mois. Il est disponible sur les accueils de loisirs et sur le site internet de la Blaiserie. Cependant, des changements ou modification peuvent être apportés.

Les accueils de loisirs accueillent des enfants en situation de handicap. Si vous êtes concernés, contactez le directeur de l'accueil de loisirs afin de mettre en place un protocole d'accueil individualisé.

SECURITE

Afin d'assurer au mieux la sécurité, la direction des accueils de loisirs se réserve le droit, en dernier recours d'exclure un enfant si elle juge que le comportement de celui-ci est préjudiciable à lui-même ou aux autres ou s'il ne respecte pas les règles de vie du centre de loisirs.

Le personnel des accueils de loisirs fait régulièrement l'objet de réunions d'informations et de bilans concernant la gestion de la sécurité.

DATE DEBUT DES INSCRIPTIONS

Vacances d'automne (**du 19 octobre au 3 novembre**) : Inscription à partir du lundi 30 septembre

Vacances de Noël (**21 décembre au 5 janvier**) : Inscriptions à partir du lundi 2 décembre

Vacances d'hiver (**du 22 février au 8 mars**) : Inscriptions à compter du lundi 3 février

Vacances de Printemps (**du 18 avril au 3 avril**) : Inscriptions à compter du lundi 30 mars

Grandes vacances : La date sera communiquée ultérieurement.

Attention : Les dates indiquées peuvent être modifiées. Une note sera affichée dans les centres de loisirs.
Vous pouvez aussi faire vos inscriptions sur internet en vous connectant à notre site

UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION VOUS EST REMISE A CHAQUE INSCRIPTION.
VEUILLEZ VERIFIER SI ELLE CORRESPOND A VOTRE DEMANDE.

LES MODIFICATIONS NE POURRONT AVOIR LIEU QU'EN FONCTION DES PLACES RESTANTES.